

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

- Travaux Electriques -

Nom et adresse du pouvoir adjudicateur :

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE LA SAVOIE
5 avenue Jean Jaurès
73015 CHAMBERY CEDEX

Mode de passation : Procédure adaptée de l'article 27 du décret 2016-360 relatifs aux marchés publics.

Objet :. Raccordement à la surveillance RAMSES

Lieu d'exécution des travaux :

- Le Siège de Chambéry (5 avenue Jean Jaurès - 73000)
- Le Centre d'examen de Santé à Chambéry (410 Faubourg Montmélian - 73000)
- Le site d'Aix les Bains (657 Bd Wilson - 73100)
- Le Site d'Albertville (20 rue Jacques Porraz -73200)

Caractéristiques principales de l'opération :

Il s'agit de réaliser le raccordement d'un système sécurisé de transmission, assurant la liaison entre les sites sensibles et organisations publiques à la plateforme RAMSES (Réception des Alarmes et des Messages des Sites et Etablissements Sensibles) du Ministère de l'intérieur, en lien avec les forces de l'ordre. La solution de sécurité a été développée par la société GS4.

Durée du marché ou délai d'exécution :

La date prévisionnelle de réception de travaux est prévue au 3ème trimestre 2026

Visite Obligatoire sur site :

Pour le site de Chambéry Siège et dans la continuité le site d'Aix Les bains

- Le 27 mars à 8h30
- Le 30 mars à 13h30

Pour Albertville et dans la continuité le CES

- Le 31 mars à 13h30
- Le 2 avril à 13h30

Merci de confirmer votre présence et le jour choisi, pour la visite via : sg.cpam73@assurance-maladie.fr

Lieu de retrait du dossier de consultation :

Le Dossier de Consultation des Entreprises est à retirer directement sur la plateforme dématérialisée PLACE.

Date limite de réception des candidatures et des offres : Le 17 avril 2026 à 12h00.

Transmission des candidatures :

Les candidatures et offres chiffrées sont à déposer directement sur la plateforme dématérialisée PLACE et devront obligatoirement comporter :

- Les renseignements concernant la situation personnelle du candidat, renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation des capacités minimales de caractère professionnel, technique et financier à remplir par le candidat
- Les candidatures, établies obligatoirement en langue française, devront comprendre obligatoirement :
 - o L'acte d'engagement.
 - o Le cadre de réponse technique.
 - o Les plans par site signés
 - o Les attestations sociales et fiscales :
 - Une attestation de vigilance (URSSAF)
 - Attestation fiscale justifiant de la régularité de sa situation fiscale
 - Un certificat attestant de la régularité de sa situation au regard de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés.
 - o L'attestation de visite

Le marché ne pourra être attribué au candidat retenu que si celui-ci produit dans un délai de 10 jours francs à compter de la demande par le pouvoir adjudicateur :

- o Les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents attestant de la régularité de sa situation sociale et fiscale au 31 décembre 2025
- o Les pièces mentionnées à l'article D. 8222-5 ou les articles D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

Critères d'attribution du marché :

- Prix 30%
- Valeur technique 70% dont :
 - Moyens humains et expériences de l'équipe dédiée au projet (20 points)
 - Méthodologie proposée (20 points)
 - Compréhension des enjeux et contraintes du programme (15 points)
 - Délais (15 points)

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Paieement à 30 jours.

Financement de l'opération par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence à la publication :

Le 06 mars 2026.

Demande de renseignements complémentaires :

Rachel ANGELIN / David CHAMBERT
Services Généraux

e. mail : sg.cpam73@assurance-maladie.fr